

Revendications

Mesures générales

- **Augmentation générale des salaires de 8%**
- Augmentation du ticket restaurant et du panier repas
- **Augmentation de la prime vacances à 800€**
- **Baisse de l'ancienneté à 1 an** pour l'obtention de la prime vacances
- Attribution d'1 jour de **congé d'ancienneté supplémentaire** tous les 5 ans à partir de 30 ans.
- Prise en charge de **5 jours de carence par an** en cas de maladie
- Pass FNAC DARTY offert à tous les salariés
- **CET**
 - Passage de 5 à 10 jours/an pour les EOT
 - Passage de 10 à 15 jours (17 pour les plus de 50 ans) pour les AM et Cadres
 - Possibilité de mettre des RTT dans le CET pour les EOT
- **Mobilité urbaine** : prise en charge pour l'achat d'un moyen de locomotion "vert" à hauteur de 300€
- Création d'un prêt à taux 0% pour les salariés en "situation d'urgence"
- Mise en place de la "planification concertée"
- **Augmentation des primes médailles** du travail soit :
 - Médaille 20 ans : 700 € => 750 €
 - Médaille 30 ans : 800 € => 850 €
 - Médaille 40 ans : 900 € => 950 €

- Augmentation de la remise employés (demande faite en Comité de groupe et en attente de réponse officielle)
- Obligation d'organiser 1 réunion d'expression par an
- Création d'une prime pour les référents RSE
- Intégration de la prime d'ancienneté dans le calcul de la PFA
- Engagement de l'entreprise à ouvrir une négociation sur la PFA

Par secteurs d'activités

• **Vendeur :**

- Augmentation significative des grilles de salaires et des salariés "hors grilles"
- Intégration des primes générées par les intérimaires et stagiaires Vente dans le LS, pour une redistribution des primes aux vendeurs titulaires
- Primes articles minimums à 1€ et primes accessoires à 10% pour les magasins (calque Livraison)
- Création d'un TRV vendeur visio égal pour tous les salariés
- Augmentation de la prime NPS
- Augmentation de la prime du dimanche et indexation annuelle de celle-ci sur l'inflation
- Refonte du système de la rémunération Crédit

• **Conseiller Pôle Services :**

- Augmentation significative des grilles de salaires et des salariés "hors grilles"
- Augmentation de la prime du dimanche et indexation annuelle de celle-ci sur l'inflation
- Augmentation de la prime NPS et de la prime BSC
- Rémunération du TERCC et des commandes de pièces détachées

• **Concepteur Cuisines :**

- Augmentation significative des salaires après 3 ans sans revalorisation
- Création d'un palier intermédiaire entre le palier 1 et le 2
- Création d'un palier supplémentaire après le dernier palier existant
- Revalorisation des paliers
- Création d'un poste administratif pour les espaces de grande taille

- **Centres d'appels:**

- Augmentation du salaire de base des grilles N1 et N2 pour compenser l'arrêt des dimanches
- Création de nouveaux échelons/niveaux pour les N2
- Réintégrer une partie du variable au salaire de base dans la grille N2
- Revalorisation du salaire de base des SMT
- Création d'une grille salariale pour les services Assurances et Pôle relation client

- **Livreur:**

- Augmentation du salaire de base (hors grille également)
- Revalorisation de la prime encastrable
- Création d'une prime incitative à l'éco-conduite
- Création d'un salaire plancher pour les AM et Cadres du Service Livraison (à l'instar des CDV dans l'Exploitation) et mise à niveau des existants
- Réintégration d'une partie des primes objectifs dans le salaire de base des adjoints de PF ou Responsables PF sous statut AM (comme fait pour les chefs de groupe SAV)

- **Centre de services (technicien):**

- Augmentation du salaire de base (hors grille également)
- Revalorisation de la prime d'autonomie
- Révision du mode de calcul des primes : la mise en place du topage en direct, sans possibilité de rappel client, entraîne mécaniquement une augmentation des retours mois et donc une baisse de la prime.
- Comptabilisation pleinement prise en compte dans la productivité des interventions réalisées à deux techniciens
- Création d'un statut spécifique pour les planificateurs reflétant leurs missions réelles et leurs responsabilités opérationnelles
- Revalorisation de la prime des techniciens référents

- **Back Office SAV:**

- Augmentation du salaire de base
- Possibilité d'instaurer une journée de télétravail par semaine

- **Support Admin ENS / Siège / PF :**

- Augmentation du salaire de base

- **ENS Cariste et Magasinier:**

- Augmentation du salaire de base
- Réintégration d'une partie des primes objectif dans le fixe

- **GRF:**

- Création de primes d'objectif (proposition **CAT DGE** annexée à la plateforme)

Enveloppes d'augmentations / promotions

- **Cadres et AM:**

- Enveloppes significatives eu égard aux exigences et attentes de l'entreprise
- Demande de suivi de la répartition des "augmentations" et "primes"

Pour la CAT DGE

Pascal Gaire
Thierry Dancé
Jérôme Bernardi
Carole Ciannella

La **CAT** c'est l'engagement de salariés comme vous
pour servir l'intérêt de tous.